

# GREZOLLES



**n°22**

**Janvier**

**2018**

**Mairie** : Tel 04 77 62 57 00

Fax 04 77 62 54 58

Mail [mairiegrezolle@wanadoo.fr](mailto:mairiegrezolle@wanadoo.fr)

Ste Internet : [www.grezolles.fr](http://www.grezolles.fr)

Contact : site [internet@grezolles.fr](mailto:internet@grezolles.fr)

Secrétariat ouvert au public :

le mardi de 14h à 17h

...le vendredi de 9h à 12h

et de 14h à 17h

Permanence maire/adjoints : le samedi de 9h à 11h

## Renseignements pratiques

### Ecole :

Grézolles 04 77 62 57 90

Souternon : 04 77 65 52 46

St Julien d'Oddes 04 77 65 52 65

### Correspondance de presse

Maritchu CLEMENT

04 77 62 50 19

### Salle de la SOVA

04 77 62 54 19

### Accueil touristique :

**Restaurant Le Georget**

04 77 62 56 52

09 77 30 96 09

**Bar tabac restaurant « Le Café de Grézolles »**

04 77 62 63 28

### Communauté de communes des Vals d'Aix et Isable (CCVAI)

Tel 04 77 65 48 75

Fax 04 77 65 57 72

**Pompiers** Urgence 18

**Gendarmerie de St Germain Laval** 04 77 65 00 37 Urgence 17

**SAMU Roanne** 04 77 72 24 00 Urgence 15

**Ambulances PLANET'AMBULANCE** 04 77 64 92 77

Ets LEROUX Ch. 04 77 65 43 46

### Commerçants

Epicerie, dépôt de pain Ets FOURNIT

04 77 62 58 80

Matériaux SARL SITERRE

04 77 62 57 72

Négoce de bestiaux SAS CLEMENT Frères

04 77 62 57 72

Portes et automatismes Ets

DOITRAND 04 77 66 41 20

Vente directe de viande bovine GAEC de la PATOUZE

06 70 01 30 77

Trésorerie de St Germain Laval 04 77 65 42 38

Service des Eaux (SAUR) service clientèle : 04 69 66 35 00

24h/24 [www.saurclient.fr](http://www.saurclient.fr)

Dépannage 04 69 66 35 09

Syndicat des Eaux de la Bombarde 04 77 65 40 64

EDF (Montbrison) 08 10 33 31 42

### Artisans

Garage PONCET 04 77 62 57 01

Plomberie chauffage énergies Nouvelles :

SARL LOUVET 04 77 62 55 84

SYTEC AUDIO Ets THIMONIER 09 50 73 04 55

Ent. PALABOST Sylvain 04 77 62 58 11

### Déchèterie intercommunale:

La déchèterie intercommunale est située sur la Zone d'Activités de Pralong à St Germain Laval.

Horaires d'été mardi au samedi de 13h30 à 18h00 mercredi et samedi de 9h à 12h

Horaires d'hiver : mardi au samedi de 13h30 à 17h00 mercredi et samedi de 9h à 12h

## Sommaire

### Paroles d'élus :

Conseillers départementaux ...	2
Président de la CCVAI.....	3
Mot du Maire.....	4

### Mairie :

Etat civil .....	5
Budget.....	6
Infos financières.....	7
Travaux en cours/en projet.....	9
Informations/Démarches.....	17

### Communauté de Communes

des Vals d'Aix et Isable.....	18
-------------------------------	----

### Ronde des associations

La FAC (classes en 7)	36
Le Sou des Ecoles	37
Société de chasse	38
Les Donneurs de sang	41
Le Club de l'Amitié	42
L'Elan du Val d'Aix	43
Le Comité des Fêtes	44
Les Aiguilles Grézolloises....	45
J'AIMFOOT	46
GASPAR	47
AGAP	48
La FNACA	52

### Vie à Grézolles

Et nos déchets.....	22
Cela s'est passé cette année .....	25
RPI Grézolles/Souternon/St Julien d'Oddes...30	
Nouveaux habitants.....	34

### Culture et patrimoine

Evolution des moyens de communications depuis l'arrivée de l'électricité, du téléphone jusqu'à la fibre	53
Mots fléchés	56

2.

## Le Mot de nos Conseillers Départementaux

En 2018, la proximité restera notre priorité dans les actions que nous menons, résolument tournées vers l'avenir des habitants du canton de Boën-sur-Lignon.

Le Département est à vos côtés, à tous les stades de votre vie, et vous accompagne dans des domaines tels que l'éducation, la santé, les transports, la culture, le sport ou encore le tourisme. Pour nos concitoyens les plus fragiles et les plus exposés, notre action sociale est juste et responsable.



Nous avons pour mission de préserver les solidarités et de garantir les équilibres territoriaux dans tout le département de la Loire. Pour nos territoires, divers et complémentaires, la politique du Département ne doit en aucune façon nourrir des clivages, des oppositions ou des rivalités entre ruraux et urbains.

Sur le plan économique, les investissements du Département constituent un levier déterminant pour le marché du travail local et pour les carnets de commande de nos entreprises. Ils contribuent à aménager et structurer les territoires, renforcer le réseau routier, affirmer l'éducation comme priorité jeunesse, accélérer l'aménagement numérique du territoire, favoriser la mobilité durable ou encore proposer une offre culturelle et touristique toujours plus attrayante.

Dans notre canton de Boën-sur-Lignon, dans le cadre du maintien en état du patrimoine routier, le Département a réalisé une vingtaine de chantiers de renouvellement de couches de roulement pour un montant de 975 000 €. Plus de 150 000 € ont été consacrés à la réparation et à l'entretien d'une dizaine de ponts et murs de soutènements. Pour nos communes, nous avons consacré 256 496 € au financement de projets municipaux, au titre de l'enveloppe de solidarité, et 720 000 € pour l'entretien de la voirie communale.

Nous tenons à souligner le dynamisme de l'association Grézolles Art & Patrimoine dont nous soutenons chaque année le festival de peinture qui rayonne bien au-delà des frontières de la commune. Une mention spéciale pour l'équipe du Sou des écoles RPI Grézolles Souterron Saint Julien-d'Odes qui ne ménage pas ses efforts pour permettre aux enfants d'avoir accès à un maximum d'activités extra-scolaires. Nous avons été heureux de pouvoir les accompagner financièrement dans le cadre des voyages scolaires ou lors du déplacement à Paris qui a permis aux enfants d'aller recevoir le prix national des écoles fleuries.

Ces exemples témoignent du rôle central de l'institution départementale dans votre quotidien, pour notre tissu associatif, nos communes ou le monde industriel et économique.

Nous remercions Henri Cherbland, notre représentant local et ami, qui nous aide dans cette tâche et nous permet d'être le plus souvent possible présents sur vos communes, à votre écoute.

Agir pour vous, chaque jour et à tous les niveaux, avec l'ensemble de nos agents départementaux reste notre priorité. Nous saluons le sens aigu du service public dont ils font preuve lorsqu'ils s'engagent dans les missions qui sont les nôtres.

Nous continuerons à nous adapter et à innover, pour la réussite de notre territoire et de ses habitants, quelles que soient les difficultés institutionnelles ou budgétaires auxquelles nous devons faire face.

Nous vous souhaitons à toutes et à tous une excellente année 2018 !

Chantal BROUSSE et Pierre-Jean ROCHETTE

Conseillers départementaux du canton de Boën-sur-Lignon



## LE MOT DU PRESIDENT DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES

**Madame, Mademoiselle, Monsieur,**

**Pendant toute l'année 2017, nous avons imaginé, accompagnés d'un cabinet juridique et financier, une fusion des Communautés de Communes des Vals d'Aix et Isable-Copier-Urfé et avec les communes volontaires pour janvier 2018.**

**Le Préfet, pour des raisons de sécurité juridique, n'a pas voulu entériner notre proposition conjointe.**

**Il a été constaté avec le Préfet lors de notre dernière entrevue du 18 décembre dernier que cette situation de statu quo ne satisfait aucune commune. Lors d'une prochaine réunion qui mobilisera les Présidents de tous les EPCI courant janvier 2018 une autre solution sera co-construite. Cela pourrait passer par une fusion de nos trois EPCI dans un premier temps en janvier 2019, suivie dans un deuxième temps (2020 ou 2021) de départ ou arrivée des communes qui le peuvent et le souhaitent.**

**Je ne manquerai pas de vous tenir au courant des évolutions de notre situation.**

**De ce fait, les trois communautés resteront en 2018 dans leur configuration actuelle. Cependant, dès le mois de janvier nous travaillerons à rapprocher nos services et mutualiser nos moyens pour préparer la future fusion.**

**Pour notre territoire, 2017 aura été l'année de la mise en place de la TEOM (taxe d'enlèvement des ordures ménagères).**

**Cette décision, prise à l'unanimité des élus communautaires, était nécessaire pour régulariser des incohérences, permettre une plus grande transparence et préparer une harmonisation de nos pratiques.**

**Nous avons eu beaucoup de questions auxquelles nous avons répondu systématiquement soit via les mairies soit par notre service technique. J'ai pour ma part expliqué à plusieurs d'entre vous les raisons techniques et les incidences financières sur les différentes taxes, en précisant que nous avons essayé d'être le moins impactant possible.**

**Au printemps 2018, une grande partie des communes de la CCVAI sera raccordable à la fibre optique ; à la fin de l'année la totalité des communes sera équipée en très haut débit. Cet investissement de 2 millions d'euros a été jugé indispensable pour le territoire.**

**Je remercie l'ensemble des élus communautaires pour leur implication dans les différentes actions et projets communautaires que nous continuons à mettre en œuvre au service de tous.**

**Restant à votre écoute et à votre disposition, je vous souhaite une très bonne année 2018.**

**Très sincèrement.**

**Georges BERNAT  
Maire d'AMIONS**

**Président de la Communauté de Communes des Vals d'Aix et Isable  
Président du PETR « Roannais Pays de Rhône-Alpes »**

## Le Mot du Maire

Madame, Monsieur,

A l'aube de l'année 2018, il est enfin possible de « faire le point » sur notre « COCA » (Contrat Communal d'Aménagement de bourg), signé en 2012 avec le Conseil Départemental de la Loire (alors Conseil Général).

Ce contrat nous a permis non seulement de financer mais aussi de définir une ligne de travail précise et efficace :

-rénovation du bar communal,

-mise en accessibilité de l'église, de l'école et de la salle communale,

-sécurisation de la RD1 et de ses abords (plateaux traversants, marquage, ...)

-rénovation complète d'une partie du bourg (enfouissement et reprise totale des réseaux d'eau, d'assainissement et, ponctuellement, d'électricité, reprise des chaussées en profondeur et en surface, aménagements de surface, ...)

-mise hors d'eau de l'église et aménagement de ses abords (démolition des hangars Jouselin, création d'une place, réhabilitation extérieure de l'église, y compris toiture et vitraux, ...)

L'heure est donc aux remerciements pour tous les partenaires qui ont su être à nos côtés : l'Etat (DETR, Amendes de police, enveloppes parlementaires des sénateurs et député -eh oui, c'était avant-, ...), le Département (lignes COCA, lignes voiries, enveloppe de solidarité des conseillers généraux puis départementaux), ...

Un grand merci également à l'Association GASPAP, et bien sûr à la Fondation du Patrimoine, qui a su lever les dons qui ont permis la restauration des vitraux. Et donc, par conséquent, un grand merci à vous, généreux donateurs !

Et, bien sûr, merci également à l'AGAP, qui, hors COCA, mais à partir de ses manifestations artistiques a permis au village de Grézolles d'acquérir une reconnaissance inestimable et d'en accroître l'attractivité.

La page COCA se tourne, mais, n'ayez crainte, les cartons débordent encore d'idées...

En route (en marche ?) pour de nouvelles aventures.

Très belle année à tous !

Françoise CLEMENT

## MARIAGE

5

**Lucien Marius TESTARD et Adriana Regina Thérésia Maria WETERINGS**

## BAPTEME REPUBLICAIN

**Juliette BAYARD fille de Christophe et Rosemarie le 3 décembre 2017**



## DECES

**7 Janvier 2017 - Bernadette FROMENT née le 23 Mai 1954**

**25 Janvier 2017 - Alain SIMON né le 21 Août 1963**

**26 Janvier 2017 - Claudia VEILLAS née le 20 Septembre 1917**

**1<sup>er</sup> Mars 2017 - Marie Louise VIAL née le 2 juillet 1937**

**1<sup>er</sup> Avril 2017 - Lucien CHOMETTE né le 17 février 1929**

**20 Novembre 2017 - Ginette PARIS née le 7 Mai 1951**

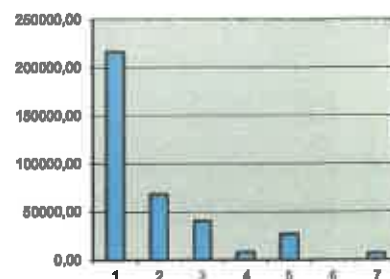
## Budget primitif 2017

3

### Fonctionnement :

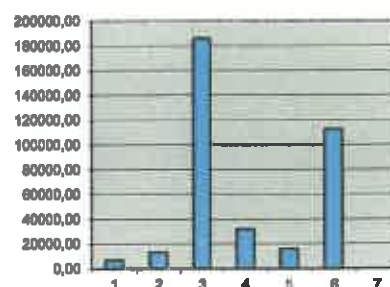
#### DEPENSES

Charges à caractère général -1-	216177,39	58,9
Charges de personnel -2-	68100,00	18,6
Autres charges de gestion courante -3-	40626,87	11,1
Charges financières -4-	8000,00	2,2
Atténuations de produits -5-	27000,00	7,4
Charges exceptionnelles -6-	0,00	0,0
Dotations aux amortissements -7-	6884,36	1,9
<b>TOTAL</b>	<b>366788,62</b>	<b>100,0</b>



#### RECETTES

Atténuation de charges -1-	7000,00	1,9
Produits de service -2-	13300,00	3,6
Impôts et taxes -3-	185763,00	50,6
Dotations et participations -4-	32000,00	8,7
Autres produits de gestion courante -5-	16000,00	4,4
Excédent antérieur reporté -6-	112720,62	30,7
Produits exceptionnels -7-	0,00	0,0
<b>TOTAL</b>	<b>366783,62</b>	<b>100,0</b>



### Investissement :

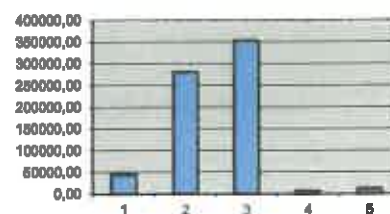
#### DEPENSES

Remboursement des emprunts -1-	215908,88	31,0
immobilisations en cours -2-	393153,12	56,4
Solde d'exécution reporté -3-	87945,81	12,6
<b>TOTAL</b>	<b>697007,81</b>	<b>100,0</b>



#### RECETTES

Dotations, fonds divers et réserves -1-	45000,00	7,2
Subventions d'équipement -2-	280997,50	44,9
Emprunts et dettes assimilées -3-	352600,00	56,3
Solde d'exécution reporté -4-	6884,36	1,1
Affectation au compte 1068 -5-	11525,95	1,8
<b>TOTAL</b>	<b>697007,81</b>	<b>100,0</b>



### Section Investissements et fonctionnement :

#### Assainissement :

Investissement : équilibré en recettes et dépenses à	36083,25 €
Fonctionnement : équilibré en recettes et dépenses à	24289,02 €

#### CCAS :

Investissement : équilibré en recettes et dépenses à	0 €
Fonctionnement : équilibré en recettes et dépenses à	17640,62 €



### Des efforts réguliers pour faire baisser la consommation d'électricité :

#### Bilan énergétique des bâtiments communaux :

Années	Nombre de bâtiments	Consommation totale d'énergie exprimée en KWh	Dépenses totales d'énergie exprimées en € TTC
2016	6	55 665 KWh	7 314€
2015	6	60 809 KWh	8 299€

#### Eclairage public :

Année	Consommations totales d'énergie exprimées en KWh	Dépenses totales d'énergie exprimées en € TTC
2016	18 812KWh	2 571€
Moyenne des 3 dernières années	26 937 KWh	

### Au sujet des taxes directes locales

	Bases d'impositions prévisionnelles pour 2017	Taux d'imposition communaux de 2016 (Inchangés depuis plusieurs années)	Produit après application des taux d'imposition (col 2 x col3)
Taxe d'Habitation-TH°	235 600	9,32	21 958
Taxe foncier Bâti-TFB	346 200	7,36	25 480
Taxe Foncier Non Bâti-TFNB	13 400	21,58	2 892
<b>Total</b>			<b>50 330</b>

Prélèvement GI

FPIC (Fonds de Péréquation des Ressources Intercommunales et communales): 2 007€ (450€ en 2016)

### Part intercommunale

	TH	TFB	TFNB	CFE	TEOM (Taxe d'Enlèvement des Ordures Ménagères)
2016	8,06%	10,12%	9,665%	22,85%	
2017	4,84%	7,59%	5,79%	22,85%	9,06%Au

Auparavant, la CCVAI avait recours au budget général pour couvrir les dépenses de ce service, en prélevant un pourcentage défini sur chaque taxe locale ; Depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2017, la CCVAI a instauré la Taxe d'Enlèvement des Ordures Ménagères (TEOM) pour financer le service de gestion des déchets ménagers. Elle s'applique à tous les contribuables propriétaires mais également à l'usufruitier du bien, résidant sur le périmètre des 14 communes de la CCVAI. Si le bien est loué, le propriétaire peut répercuter le montant de la TEOM dans les charges locatives. Cette taxe implique une baisse de la part intercommunale de la TF et de la TH.

**Tarifs salle des fêtes : gratuit pour les associations de la commune**

	Réunions (associations extérieures à la commune)	soirées
Saison estivale : 1 <sup>er</sup> mai → 31 octobre	30 €	60€
Saison hivernale	40€	80€
caution	150€	

**Cimetière : concessions :**

Cimetière traditionnel : 30 ans : 120€/m2

50 ans : 200€/m2

Jardin du souvenir : columbarium : 15 ans : 250€

30 ans : 500€

zone de dispersion : gratuit

L'inscription reste à la charge du concessionnaire.

**Assainissement collectif :**

Raccordement : 1 400€

Redevance : part fixe : 35€

+ 0,60€/m3

**Le brûlage à l'air libre est interdit :**Le saviez-vous ?

En France, la mauvaise qualité de l'air...

- cause 42 000 décès prématurés par an,
- réduit de 5 à 7 mois l'espérance de vie
- est à l'origine de maladies ou d'insuffisances respiratoires

Quels sont les déchets concernés ?

Ce sont les tontes de pelouses, les tailles de haies et d'arbustes, les résidus d'élagage, de débroussaillage, d'entretien de massifs floraux ou encore les feuilles mortes,...

Qui doit respecter cette interdiction ?

Toute personne (particuliers, entreprises, collectivités territoriales) produisant des déchets verts.

En cas de non-respect, une **contravention de 450 Euros** peut être appliquée (article 131-13 du nouveau code pénal)

## Travaux

**Les travaux de réhabilitation du 1<sup>er</sup> étage du bâtiment « Bar » sont terminés. Chapeau bas aux acteurs principaux : Christophe Thévenet, Philippe Ratel et Sigismond Rozanski !**

**Coût des travaux :**

**Aides : Fonds de concours de la CCVAI : 2 640€**



### **Volrie 2016 :**

**Une partie des travaux prévus sur le programme « Volrie 2016 » a été reporté au printemps 2017 : L'entreprise EIFFAGE est donc intervenue sur le Chemin des Rivières pour un montant de 3 054,94 HT.**



### **Chauffage de l'église :**

**L'ancienne chaudière étant obsolète, un nouveau système de chauffage avec des lustres radiants a été installé à l'église.**

**Montant des travaux : 17 462€**

**Aides reçues :**

**-Enveloppe de solidarité des Conseillers Départementaux : 6 402€**

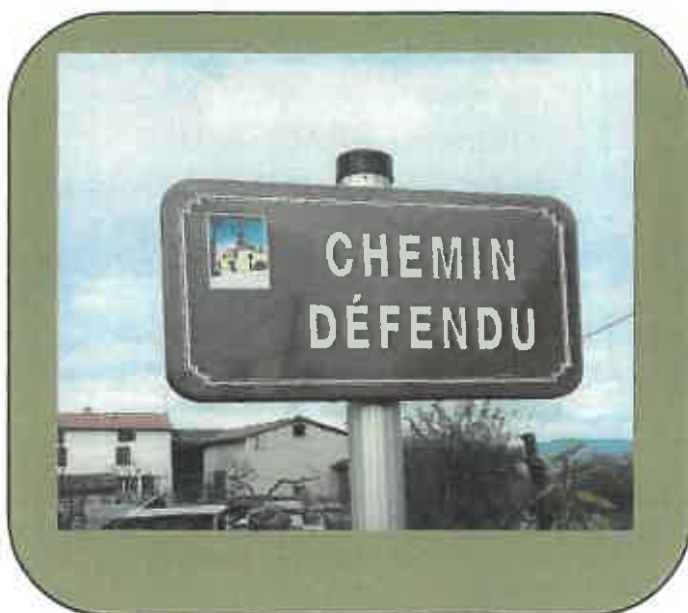
**-Enveloppe parlementaire du Sénateur Fournier : 2 700€**

**Une aide de la paroisse est attendue.**



**A l'école, l'utilisation du tableau interactif nécessite un peu plus d'obscurité. Des volets roulants ont donc été installés par l'entreprise Cherblanc de Saint Germain Laval pour un montant de 2 072,26€ TTC**

**Aide : Fonds de concours de la CCVAI : 862€**



**Adressage : Il y a quelques années, les habitants du « centre bourg » s'étaient vus dotés d'une adresse précise (numérotation de maison +nom de rue). Cette action a été étendue à l'ensemble du village.**

**Les panneaux de rues et les plaques de numérotation ont été réalisés par l'entreprise Girod.**

**Les poteaux pour les noms de rues ont été posés par l'entreprise Girod.**

**Les plaques de numérotation ont principalement été posées par l'employé communal et Sigismond Rozanski.**

**Coût de l'opération : 7 333,63€ TTC**

**Aides :**

**-Enveloppe de solidarité des  
Conseillers Départementaux :  
3 745€**



### **Réhabilitation des WC publics avec création d'un local pour l'employé communal et d'un point Infos.**

Depuis longtemps on en parlait : mauvais état, fuites d'eau, mises hors gel hivernales compliquées, ... Bref, c'est fait, enfin presque ... Il reste à mettre une porte sur le local technique et installer le point info ; En ce qui concerne l'intérieur, pas de photo, une petite visite de votre part s'impose.

Les entreprises LOUVET, MERLE, DEGOUTTE, TERRIER, RATHIER ont réalisé les travaux, avec les interventions, payantes bien sûr du SIEL (raccordement électrique), d'ORANGE (déplacement du réseau), de la SAUR (reprise du branchement eau potable).

Montant des travaux : 35 789,05€ HT

Aides attendues : 24 300€ HT, dont 6 200€ des Conseillers Départementaux, 9 000€ sur l'enveloppe parlementaire du Sénateur Vincent, 9 100€ de la Région)





**La phase 2 des travaux de l'église est terminée.**

L'entreprise DEMARS est intervenue sur le lot « Maçonnerie », l'entreprise « Vitrail Saint Georges » sur le lot « Vitraux ».

**Bilan financier :**

**Total général HT : 273 548,81€**

**TVA 54 709,76€**

**Total général 328 258,57€**

**Subventions reçues :**

**Etat : DETR : 39 697,50€**

**CDG42 123 768,00€**

**GASPAR 20 000,00€**

**Fondation du Patrimoine 10 000,00€**

**Soit un total de 193 465,50€**



**Un grand merci à tous ceux qui nous ont aidé financièrement : l'Etat, le Conseil Départemental mais aussi les entreprises et sympathisants qui, via l'Association GASPAR adossée à la Fondation du Patrimoine, nous ont permis de réaliser ce chantier hors norme pour notre petite commune.**

Restent à reprendre les enduits intérieurs. Et, à ce sujet, quelques bruits de couloirs laissent entendre que GASPAR a déjà repris du service...

## Réhabilitation des vitraux de l'église

En 2017, les vitraux de l'église se sont offert une nouvelle jeunesse au travers d'un voyage à Saint Genis les Ollières, au sein de l'entreprise « Vitrail Saint Georges ».

Quelques élus ont eu le plaisir de découvrir sur site les modalités de cette réhabilitation.



Les vitraux sont déposés morceaux par morceaux. Les traces de serti sont grattées. Chaque pièce est lavée.



Le poste « peinture » qui permet de reprendre les pièces défectueuses mais aussi la création d'œuvres nouvelles.



Cuisson des pièces peintes.



Les barreaudages sont aussi retravaillés.



Une « mise en lumière » permet de visualiser les petits défauts et de rectifier l'œuvre.

Le retour des couleurs d'origine : un vrai régal.



Les protections ont été renouvelées.

En laiton, elles s'inscrivent parfaitement dans l'harmonie des différentes faces tout en laissant la vedette aux vitraux.



Certains sont en cours d'élaboration. Ils sont actuellement travaillés au sein de la commission « **AMELIORATION DU CADRE DE VIE** »

En effet, un groupe de personnes, des volontaires membres de l'Equipe Municipale, a décidé de créer une commission qui a pour objectif :

*« Améliorer l'image du village et des hameaux »*

Plusieurs réunions se sont déjà déroulées, des pistes d'actions ont été identifiées afin de parvenir à cet objectif.

Exemple :



\* Aménagement de la place du village

\* Fleurissement des espaces publics et incitation des habitants du village pour faire de même en terrain privé.

\* Aménagement des abords de la chapelle, avec la création d'un lieu d'activités et de rencontre pour les jeunes.

\* Suppression des stockages « sauvages » (carcasses de voitures, pneus, ...) dans les champs, les chemins et dans les lieux privés.

\* Sensibiliser les utilisateurs de conteneurs (tri sélectif) afin de conserver ces zones dans un bon état de propreté.



\* Etc..

Les actions retenues devront bien sûr être en adéquation avec le budget de la commune, mais très souvent des actions efficaces peuvent être menées, sans frais, il s'agit tout simplement d'un changement de comportement, d'un état d'esprit.

La Mairie de Grézolles, l'AGAP et certains habitants du village ont déjà contribué à l'embellissement du village, nous devons continuer ces efforts.

Les premiers bénéficiaires de ces actions seront :

- \* Nous mêmes, nos enfants, notre famille
- \* Nos voisins
- \* Les promeneurs
- \* Les commerces
- \* ...

Si vous le souhaitez, vous pouvez prendre contact avec la mairie pour prendre connaissance des actions en cours et surtout pour nous apporter

des idées  
d'amélioration de l'image de marque du village et des hameaux

**Merci à tous**

## Autres projets

### VOIRIE 2018 :

Différents dossiers ont été présentés aux services du Conseil Départemental : Chemin de Grandforge, Chemin de La Mignerie, création d'un fossé à Aix.

Un choix sera réalisé en fonction du montant de l'aide accordée (s'il y a aide accordée, bien sûr).

### ENDUITS INTERIEURS DE L'EGLISE

Nous ne pouvons laisser le chantier église avec un « goût de non terminé ». Un 1<sup>er</sup> devis a été demandé auprès de l'entreprise DEMARS. D'autres devis seront demandés. GASPARD nous viendra en aide en relançant sa souscription volontaire.



### AMENAGEMENTS DES ABORDS DE LA CHAPELLE et CREATION D'UN ESPACE DE LOISIRS POUR LES JEUNES

Le projet est en cours d'élaboration.

Ce projet peut être soutenu financièrement par la Région.

### PLU

Sujet ô combien désespérant ! Le SCOT Loire Centre (Schéma de Cohésion Territoriale), n'étant pas validé par le Préfet, un dossier de demande de dérogation a été déposé auprès du Préfet. Délai : 4 mois avec un délai inévitable de 2 mois pendant lesquels on attend l'avis du SCOT (qui ne répond pas évidemment) ...

# DEMARCHES A EFFECTUER SUITE A LA DENOMINATION DES RUES

17

La dénomination des rues implique une modification de votre adresse.

Suite à ce changement, il vous appartient d'informer les diverses administrations et services et d'actualiser votre situation auprès des entreprises qui gèrent vos contrats et abonnements :

- La Caisse primaire d'assurance maladie ou la Mutualité Sociale agricole
- Votre complémentaire santé et mutuelle
- Le service des impôts
- Votre employeur si vous travaillez
- Pôle emploi
- Les différents services (électricité, téléphone, gaz, eau, internet)
- Votre banque et assurance

Vous pouvez déclarer, par internet et en une seule opération, votre changement d'adresse à plusieurs organismes. ([Service - public.fr](http://Service-public.fr)).

De plus, lors d'un changement d'adresse, vous devez modifier celle-ci sur votre carte grise.

Pour cela, le titulaire de la **carte grise** doit déclarer, sous un mois, son nouveau domicile sous peine d'une contravention de 4ème classe ([article R.322-7 du code de la route](#)).

## 2 cas :

- Toute modification d'adresse sur une carte grise d'un véhicule immatriculé dans l'ancien système de type 1234 AB 42, entraîne l'attribution d'un nouveau numéro d'immatriculation (de type AB-123-CD) attribué à vie, et l'émission d'un nouveau certificat d'immatriculation dont le coût total est de 2.96 €. Il faudra également faire installer une nouvelle plaque d'immatriculation.
- Si votre véhicule est déjà immatriculé au format SIV (AB-123-CD), alors le changement d'adresse peut se faire directement en ligne via le site [www.service-public.fr](http://www.service-public.fr).  
Grâce à ce téléservice, vous recevrez par courrier, à votre domicile, une étiquette à apposer sur votre certificat d'immatriculation à l'emplacement prévu à cet effet.  
Les trois premières déclarations de changement d'adresse sur le même véhicule sont gratuites.

## Où faire la demande ?

- Directement en ligne, pour un véhicule immatriculé dans le nouveau système (AB-123-CD) ou dans l'ancien (1234 AB 42).
- Chez un professionnel de l'automobile habilité au SIV. Dans ce cas-là les pièces à fournir sont les suivantes :
  - Le formulaire de changement d'adresse (cerfa n°13750\*05)
  - Le certificat d'immatriculation (carte grise)
  - Une pièce d'identité en cours de validité
  - Un justificatif de domicile de moins de 6 mois.

## RECOMPOSITION DES TERRITOIRES : STATU QUO POUR LA CCVAI EN 2018

**Au 1<sup>er</sup> janvier 2018, la Communauté de Communes des Vals d'Aix et Isable, comme celle du Pays d'Urfé (CCPU) et de la COPLER, conservent leur périmètre actuel**

*On se souvient, la loi du 7 août 2015 relative à la nouvelle organisation du territoire (dite loi NOTRe) qui a initié un processus de regroupement des collectivités.*

*Les schémas départementaux proposés par le Préfet en 2016 ont, pour de nombreux territoires en France et pour certains dans la Loire, abouti à des fusions.*

*Après cette phase de mise en œuvre de la loi, les regroupements d'Etablissements Publics de Coopération Intercommunale (EPCI), le retrait ou l'adhésion de communes à un autre EPCI, sont toujours possibles, mais dans le cadre du droit commun.*

Par ailleurs, le regroupement envisagé par les 3 EPCI du Sud-roannais (CCVAI, COPLER et CCPU) ne pourra pas avoir lieu au 1er janvier 2018 comme annoncé et souhaité.

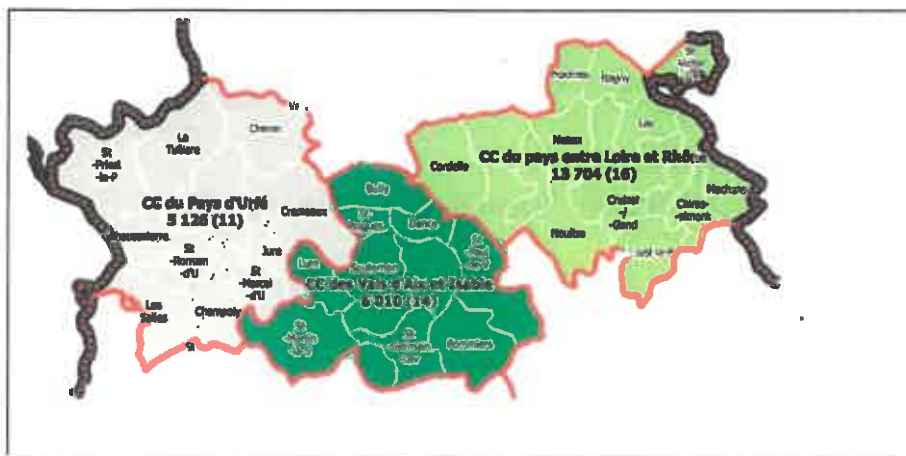
Le travail entre les EPCI et avec l'Etat se poursuit pour aboutir à un nouveau périmètre qui respecte la volonté de la majorité des communes.

En attendant, nos Communautés de Communes poursuivent leurs missions respectives tout en développant le travail commun.

Conservant l'ambition de se regrouper autour d'un projet de territoire commun qui rassemble leurs expériences, leurs atouts ainsi que leurs ressources humaines et techniques et financières en une seule organisation, les 3 EPCI continuent d'avancer ensemble :

...en mutualisant réflexions et projets, sur des sujets aussi variés que la culture, l'environnement, le tourisme... en mettant en place des groupements de commandes

...avec l'objectif d'un travail commun de plus en plus développé, et à terme d'une fusion effective souhaitée par la majorité des Communes.



Le Président de la CCVAI,  
Georges BERNAT

### **DEPLOIEMENT DE LA FIBRE OPTIQUE SUR LE TERRITOIRE DE LA CCVAI**

Depuis 2014, la CCVAI, en lien avec le Syndicat Intercommunal d'Energies du Département de la Loire (SIEL), a lancé des études puis des travaux de déploiement de la fibre optique sur l'ensemble des communes de son territoire.

Des réunions publiques ont déjà eu lieu notamment à St Germain Laval et Dancé pour expliquer aux habitants les modalités de raccordement de leur habitation à la fibre optique.

Au moins une partie ou l'ensemble des administrés des communes suivantes peuvent désormais demander leur accès à la fibre :

Amions, Bully, Dancé, Grézolles, Luré, Nollieux, St Germain Laval, St Julien d'Oddes, St Martin La Sauveté, St Paul de Vézelin, St Polgues et Souternon.

Concernant les travaux restant à réaliser sur les autres communes, le calendrier prévisionnel de fin de travaux est le suivant :

-ST MARTIN LA SAUVETE : fin 2017

- POMMIERS : septembre 2018

-ST GERMAIN LAVAL : septembre 2018

-ST GEORGES DE BAROILLE : fin 2018

Pour savoir si votre maison est raccordable, pour prendre rendez-vous avec un technicien du SIEL pour l'installation de la fibre dans votre habitation ou pour plus d'infos, rendez-vous sur le site Internet :

[www.thd42.fr](http://www.thd42.fr)

### **MISE EN PLACE DE LA TAXE D'ENLEVEMENT DES ORDURES MENAGERES SUR LA CCVAI**

La CCVAI a mis en place la TEOM en 2017 pour financer tout le service de gestion des déchets ménagers et assimilés (ordures ménagères, tri sélectif, déchèterie, communication, etc).

#### *Pourquoi la TEOM ?*

Auparavant la CCVAI ne disposait pas de mode de financement spécifique. Grâce à la TEOM, le coût du service est lisible pour l'utilisateur. Ce choix résulte également de la volonté de la collectivité de préparer une future fusion avec d'autres collectivités (harmonisation des modes de financement).

La mise en place de la TEOM constitue donc une première étape. La CCVAI poursuit sa réflexion en matière de dispositif de financement, concernant notamment la possibilité de mettre en place un mode de financement plus incitatif et adapté à la production de déchets.

Par ailleurs, la CCVAI réfléchit à l'optimisation du service de collecte des déchets en vue d'une réduction des coûts.

### **INFOS DERNIERE MINUTE DECHETERIE**

Vous avez la possibilité d'être averti des changements de dernière minute concernant la déchèterie (notamment lors des fermetures exceptionnelles) : pour ce faire, n'hésitez pas à nous communiquer votre adresse mail (au gardien de la déchèterie ou par mail à [carine.dubois@ccvai.fr](mailto:carine.dubois@ccvai.fr))

### LE MINIBUS INTERCOMMUNAL A CHANGE DE « LOOK »

Depuis octobre 2017, 18 nouveaux annonceurs ont acheté un encart publicitaire sur le minibus intercommunal de 9 places.

Pour rappel, ce minibus est disponible pour toutes les associations des communes de la CCVAI.

Pour plus d'infos et réservations, vous pouvez contacter l'accueil de la CCVAI au 04 77 65 48 75



### DU TERRAIN FONCIER ECONOMIQUE DISPONIBLE

La Communauté de Communes des Vals d'Aix et Isable (CCVAI) a réalisé en 2015-2016 des travaux d'extension de la zone d'activité des Grandes Terres à St Germain Laval.

Un lot divisible de 12 300 m<sup>2</sup> est disponible à la vente au prix de 15 € HT le m<sup>2</sup>.

Renseignements : 04 77 65 48 75 (CCVAI)



### LE SITE INTERNET DE LA CCVAI DE NOUVEAU OPERATIONNEL

Le site internet de la CCVAI a cessé de fonctionner au printemps 2017 suite à la liquidation judiciaire de l'hébergeur du site.

Après avoir espéré en vain une réparation et une remise à niveau du site existant, considérant la nécessité de ce support d'information, un travail de saisie est en cours sur un nouveau site dont voici l'adresse :

[www.ccvalsaixisable.fr](http://www.ccvalsaixisable.fr)

Vous pourrez y retrouver toutes les informations relatives aux différentes compétences de la CCVAI ainsi que des documents à télécharger.

Avec nos excuses pour cette interruption de service que nous déplorons avec vous.

Bien entendu, les élus et toute l'équipe des techniciens de la Communauté de Communes restent à votre écoute pour vous fournir des renseignements sur l'activité intercommunale et les choix des élus dans les divers domaines de sa compétence.

**Nouveau ! Les particuliers employeurs et leurs salariés disposent désormais d'un service d'information de proximité. Ce service est proposé sur rendez-vous dans les locaux de la Communauté de Communes des Vals d'Aix et Isable 28 rue Robert Lugnier 42260 Saint Germain Laval**

**Vous avez des questions sur l'emploi à domicile ? Vous employez un(e) salarié(e) à votre domicile ou vous envisagez de le faire ? Vous souhaitez connaître les formalités à accomplir, comment utiliser le Chèque Emploi Service Universel ? Vous souhaitez mieux connaître les métiers au service des particuliers à domicile ?**

**En partenariat avec la Fédération des Particuliers Employeurs (FEPEM), le Site de Proximité vous informe et vous oriente sur les règles de la relation de travail : contrat de travail, déclaration, rémunération, aides financières, et sur les opportunités de formation professionnelle et les dispositifs de protection sociale (retraite, prévoyance, action sociale).**

**Pour plus d'informations : Nadège SUGIER ☎ 04 77 65 17 64 [n.sugier@sitedeproximite42.com](mailto:n.sugier@sitedeproximite42.com) ou sur [www.particulieremploi.fr](http://www.particulieremploi.fr)**

**LA COMMUNAUTE DE COMMUNES DES VALS D'AIX ET ISABLE ET LA REGION APPORTENT DES AIDES AU DEVELOPPEMENT DES COMMERCES, DE L'ARTISANAT ET DES SERVICES AVEC POINT DE VENTE**

La Communauté de Communes des Vals d'Aix et Isable s'est engagée à poursuivre l'aide aux commerçants et artisans du territoire.

Les élus ont approuvé la contractualisation avec la Région afin de maintenir un dispositif d'aide pour les entreprises locales avec point de vente. Chaque année, la Communauté de Communes votera une enveloppe qui permettra à des entreprises de pouvoir obtenir 10% de subvention de celle-ci et 20% de la Région, soit **30 % de la dépense éligible HT**.

Un règlement d'attribution a été validé par les élus communautaires pour 2018.

**Quelles entreprises peuvent en bénéficier ?**

Les commerces de proximité, l'artisanat et les services avec point de vente.

**Quelles sont les dépenses éligibles ?**

Sont éligibles les investissements liés à l'installation ou la rénovation du point de vente : rénovation des vitrines, les équipements destinés à la sécurité et aux économies d'énergie, les investissements matériels neufs ou d'occasion

**Quelle est le montant de l'aide ?**

L'aide est fixée comme suit :

Le plancher de subvention est fixé à 2400 € soit un minimum de dépenses de 8 000€ H.T dont 800€ de la CCVAI

Le plafond de subvention est fixé 10 500 € soit un maximum de dépenses de 35 000€ H.T dont 3 500€ de la CCVAI

L'aide de la Communauté de Communes est conditionnée par l'obtention de l'aide de la Région.

**Contact :**

Corinne GAYTE, Site de proximité, 04/77/65/17/64, 06/60/96/24/55, ,  
c.gayte@sitedeproximite42.com

**Déclaration annuelle de ruches : Du 1<sup>er</sup> septembre au 31 décembre**

La déclaration de ruches est une obligation annuelle pour tout apiculteur, dès la première colonie d'abeilles détenue.

Elle doit être réalisée chaque année, entre le 1<sup>er</sup> septembre et le 31 décembre. Toutes les colonies sont à déclarer, qu'elles soient en ruches, en ruchettes ou ruchettes de fécondation.

Une procédure simplifiée de déclaration en ligne a été mise en place sur le site : <http://mesdemarches.agriculture.gouv.fr/>

En cas de besoin, contactez le service d'assistance aux déclarants :

- Mail : [assistance.declaration.ruches@agriculture.gouv.fr](mailto:assistance.declaration.ruches@agriculture.gouv.fr)
- Téléphone : 01 49 55 82 22

## Et nos déchets...

Étudions l'évolution de notre production de déchets de 2016 par rapport à celle de 2015...

Pour rappel, la Communauté de Communes des Vals d'Aix et Isable regroupe 14 communes. Sa population s'élevait en 2016 à 6 024 habitants → 14 habitants de plus qu'en 2015.

### Ordures ménagères :

176,93kg/habitant → + 3,58kg/habitant par rapport à 2015

### Encombrants non recyclable en déchèterie :

37,98kg/habitant → - 1,37kg/habitant par rapport à 2015

**Déchets non recyclables + Ordures ménagères + refus de tri = 46,29% des déchets produits sur la CCVA, ce qui représente 217,34kg/habitant → + 1,25% par rapport à 2015**

Evolution du tonnage des déchets sur 7 ans :

Année	Ordures ménagères	Encombrants	Refus de tri	Total
2010	1 486,06	201	6,75	1 693,81
2011	1 363,68	202,6	8,44	1 574,72
2012	1 287,24	194,4	9,88	1 491,52
2013	1 130,66	212,74	15,03	1 358,43
2014	1 088,6	196,92	15,16	1 300,68
2015	1 041,85	236,43	14,78	1 293,06
2016	1 065,80	228,82	14,65	1 309,27

- ⇒ Après une diminution progressive des tonnages enfouis depuis 2010, ceux-ci remontent en 2016, en raison de l'augmentation du tonnage des Ordures Ménagères.
- ⇒ Les refus de tri depuis 2013 baissent légèrement d'où la nécessité pour tous de poursuivre l'effort d'amélioration et de respect des consignes de tri.

Tonnage des matériaux collectés en points d'apport volontaire

	Tonnage annuel	Production par habitant	Evolution par rapport à 2015
Verre	227,88	37,83kg/hab	+17,93%
Papier	126,46	20,99kg/hab	-8,86%
Emballages ménagers collectés	78,90	13,10kg/hab	+5,96%
Emballages ménagers recyclés	63,12	10,48kg/hab	+7,68%
Refus de tri	14,65	2,43kg/hab	-0,88%



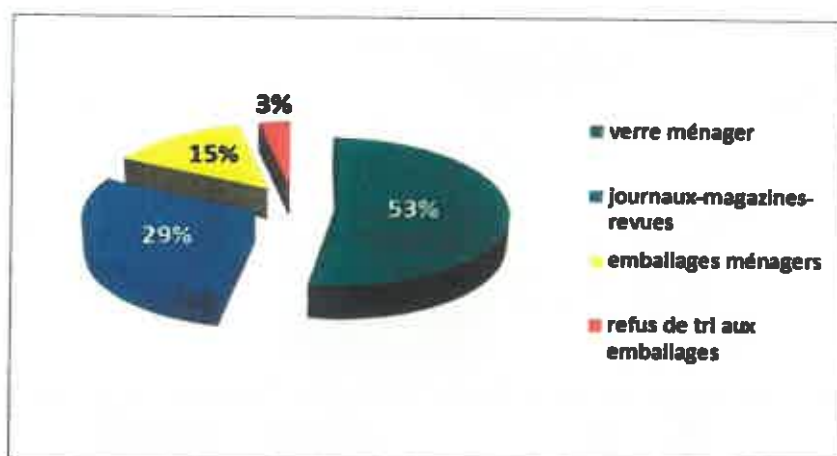
→ Les refus de tri représentent 18,57% des emballages collectés et sont enfouis dans les ordures ménagères.

Au cours d'un contrôle en avril 2016, les refus de tri se composaient de divers plastiques (sacs, sachets, barquettes, boîtes,...), de boîtes de médicaments pleines, seringues et aliments encore emballés.

### Les textiles

Le tonnage de récupération des textiles a augmenté de 20% en 2016 atteignant ainsi 29,21 tonnes, ce qui représente presque 5kg/habitant.

#### Répartition en % des tonnages de collecte sélective



#### Pour synthétiser :

Le tonnage total des déchets produits et collectés en 2016 s'élève à  
2 825,21 tonnes, soit 469,49 kg/habitants

**Soit + 2,26% ou +12,43kg/habitant par rapport à 2015**

**Coût :** Le coût du service des déchets ménagers revient pour l'usager sur l'année 2016 à 62,56€ hors taxes (55,80€ en 2015).

Depuis 2016, la collecte des plastiques durs et souples, en big-bags, a été mise en place à la déchèterie. Cette filière est encore peu utilisée par les usagers car seulement deux tonnes de plastiques ont pu être récupérés pour être recyclés.

**Vous pouvez apporter en déchèterie les tuyaux d'arrosage, les cagettes et casiers de bouteilles en plastique, les pots de fleurs, les gobelets, les jouets (100% plastique), sacs, ...**

Vous pouvez également apporter et déposer dans les big-bags réservés à cet effet tous les plastiques comportant ces symboles :

 1 PET		plastiques souples transparents	
 2 PEHD		plastiques durs opaques	
 03 PVC	V 		
 4 LDPE	 4 PEBD	   	Films plastiques, sacs...
 5 PP	     		
 6 PS	 	Pots et barquettes pour semis ...	
<b>SONT REFUSÉS AVEC LES PLASTIQUES À JETER AUX ENCOMBRANTS NON RECYCLABLES :</b>			
 7 OTHER	Les plastiques avec le numéro 7, sans numéro ni sigle (triangle)		

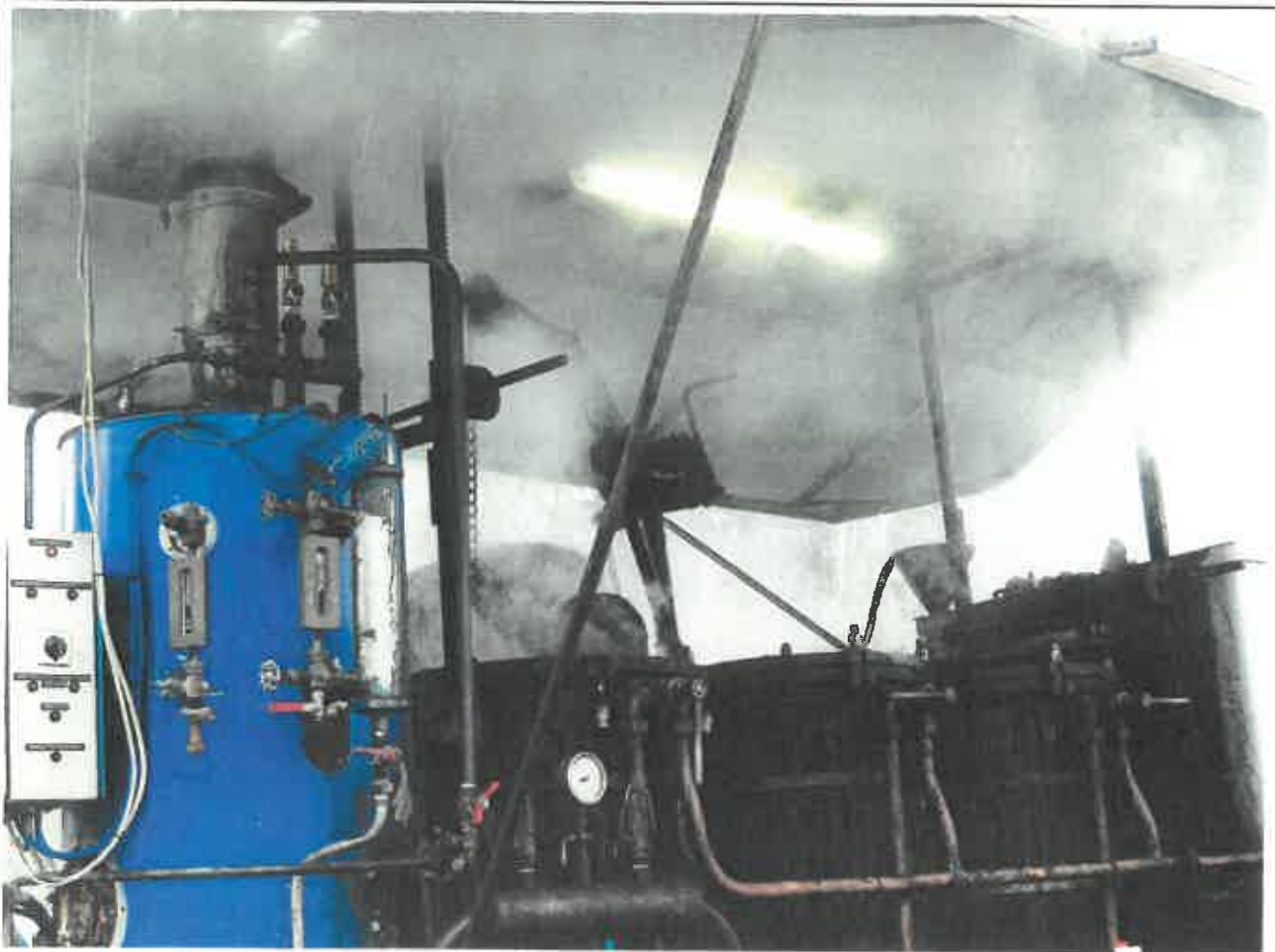
**N'hésitez pas à demander conseil à l'agent de déchèterie avant de jeter votre plastique.**

**Merci à tous pour les efforts que vous ferez pour réduire le tonnage de nos ordures ménagères en triant plus et mieux.**

**Cela s'est passé cette année...**

**En janvier...**

**Vœux du Maire le 22**



**L'Alambic ou la machine infernale...**

En février...



**Parents, enseignants, élus, sympathisants, tous se sont opposés à la fermeture d'une classe du RPI**



**Nous avons été entendus. La classe a été maintenue pour 2017-2018.**

En mars...



**Commémoration du 19 mars 1962**



**Rencontre avec Monsieur le Sous-Préfet de Roanne, Monsieur Christian ABRARD**

28

En mai...



**Commémoration du 8 mai 1945**

En juin



**Le bar tabac  
restaurant  
« Le Café  
de  
Grézolles »  
ouvre  
ses portes.**

**En novembre...**

**Commémoration du 11 novembre 1918**



**En décembre...**

**Le Noël des Anciens : cette année : 43 invités au Georget et 17 colls**



# **Que s'est il passé dans la classe à l'école de Grézolles en 2017 ?**

30

**De janvier à juillet 2017 : année scolaire 2016/2017**

**Du coté de la santé et de la sécurité :**



**Intervention sécurité dans les transports  
et exercice d'évacuation d'un car**



**Intervention de l'infirmier scolaire  
sur l'alimentation et la santé**

**Du côté environnement :**

**Nous avons beaucoup travaillé dans le jardin cette année encore :**



**Réflexion sur le compostage**



**Plantations dans le jardin**



**Fabrication de portes pour les lutins  
du jardin**



**Passage du jury du concours des  
écoles fleuries en juin**



En mars, événement : trois élèves de la classe ont été élus par leurs camarades pour accompagner la maîtresse à Paris, afin d'aller chercher le prix remporté pour le travail accompli l'an passé: le Prix National du Concours des Écoles Fleuries !



Les élections: apprentissage de la citoyenneté



La délégation à Paris

Durant toute l'année scolaire, nous avons aussi un projet commun avec les deux autres classes du RPI, sur le thème de la forêt :



Étude des arbres de la cour



Animation en classe avec la LPO



à Marlihes en compagnie  
Exposition sur la forêt à la  
bibliothèque de Souternon



Voyage de 4 jours

de la classe de St Julien d'Odes

Du côté sportif :



Rencontre USEP d'athlétisme à St Germain



Cyclisme à Crémeaux

32

Du côté artistique :



**Fabrication de cerfs-volants**



**Danses traditionnelles**



**Découverte de la clarinette**



**Collaboration avec des marionnettistes**

Du côté festif :



**Journée de liaison avec les maternelles**



**Fête de fin d'année**

**De septembre à novembre 2017 : année scolaire 2017/2018**



**Une nouvelle année commence !**

**Nous commençons l'année par un projet autour des déchets :**



**Nous apprenons à trier les déchets. Nous utilisons le point d'Apport Volontaire**



**Nous visitons la déchetterie de St Germain.**



**Nous utilisons le compost que nous avons fabriqué.**

## Les nouveaux habitants



David Picot 45 ans, père de deux filles, directeur sportif à Montbrison (complexe tennis) a une activité professionnelle très diverse et variée: gestion du personnel, enseignement du tennis,... Il passe également 20% de son temps comme cadre non titulaire de la région Auvergne Rhône Alpes dans le tennis en tant que formateur des enseignants, jury d'examens et entraîneur de l'élite régionale et nationale.

Venant de Montbrison il désire acheter une maison à 40 minutes de son lieu de travail. Il est tombé sous le charme de notre région, et surtout de la maison de Grand Forge (à côté de Lulu), qui a gardé un charme rustique et authentique comme il aime. Actuellement il est en plein travaux.

Il a beaucoup apprécié l'accueil fait, par la population lors de la fête du 15 août.

Mathias Agrafell 21 ans, fils de Karine et David Agrafell, a acheté sa maison au lieu-dit "La Mignerie". Il s'y installe fin décembre. Mathias est maçon chez son oncle Ludovic Rathier. Il était donc bien placé pour entreprendre tous les travaux qu'il a dû faire dans cette maison. *"C'est une belle maison, avec un cachet ancien"*

*"Je me suis installé à Grézolles, car c'est le village de mon enfance".*

Mathias passe ses loisirs à la chasse et à la pêche.



Sébastien Etaix et Laura Pion ont élu domicile à la cure. Sébastien est connu des Grézollois, il est le fils aîné de Sylvie et Robert Etaix. Sébastien travaille à Balbigny, en tant que responsable agricole chez Gam Vert. Laura, originaire de Souternon, travaille comme aide à domicile au SSIAD (service de soins infirmier à domicile). Tous les deux apprécient de s'être installés à Grézolles, village d'enfance de Sébastien.



Isabelle Fisher mère de 5 enfants et Eric Merelle père de 2 enfants habitent depuis peu rue du Val d'Aix. Isabelle est la gérante du bar, restaurant de Grézolles, avec l'aide, comme cuisinière de Karine Garcla. Eric est boulanger à Fleurleux sur l'Arbresle. Venant de Gap ils se sont rapprochés de notre région où se trouvent leurs familles et leurs amis. " *Nous sommes ravis d'être à Grézolles et aussi d'y vivre*".



Marc Olivier Jourdan, Sandra Roche et ses deux filles Mylana et Maëlya (absentes lors de la photo) habitent depuis juillet 2017 rue du Grand Essart (ancienne maison de "La Louise"). Fils d'Annie et Jean Jacques Jourdan, Marc Olivier travaille comme technico-commercial en plomberie sanitaire chez Mestre au Coteau.

Sandra, travaille comme hôtesse d'expositions chez Mestre au Coteau. Ils désiraient faire revivre la maison dans laquelle Marc Olivier a passé une bonne partie de son enfance. Les travaux ont duré deux ans, avec l'aide de la famille et des copains.

Louis Bruchet, Angélique Laporte et sa fille Zélie, 8 ans (absente lors de la photo), habitent rue du Val d'Aix depuis quelques mois.

Tous deux sont originaires de Franche Comté, et sont venus dans la région à St Just en Chevalet pour y retrouver des amis. Louis est métallier soudeur et travaille à St Germain Laval. Angélique a le projet d'ouvrir début 2018 une épicerie bio nommée: "ça coule de source" à St Just en Chevalet. Ils sont venus sur Grézolles, car entourés de leurs animaux, (poules, chat et chiens très gentils) ils ont trouvé un appartement adéquat pour tout ce petit monde.



**Nous leur souhaitons à tous la bienvenue et une bonne adaptation au village.**

## La FAC ou Fédération Amicale des Classards

La fête des classes s'est déroulée  
le samedi 9 septembre au  
Château d'Aix.

Cette année, toutes les classes  
d'âge étaient représentées,  
de 0 à 100 ans.

80 convives ont pu se régaler avec  
un repas confectionné par le  
restaurant « Le Georget ».

Nous remercions toutes les  
personnes qui ont aidé et  
participé à cette journée.



## Le Sou des Ecoles

Grâce aux manifestations organisées l'an passé, le Sou des Ecoles a pu financer

-pour les élèves du primaire, un voyage de 3 jours sur le thème de la forêt

-pour les maternelles, une sortie au « Parcours Pieds Nus ».

Les enfants travaillant sur le thème de la Préhistoire en ce début d'année, nous avons emmené les 3 classes visiter les Grottes de la Balme, en Isère.

Tout au long de l'année, les enfants participeront aux sorties USEP et au programme « Ecole et Cinéma ».

Le voyage de fin d'année reste à définir avec les enseignants.

Afin que ces projets se concrétisent, nous vous espérons plus nombreux lors de nos prochaines manifestations :

-concours de belote, le 19 janvier 2018 à Souternon

-course à pied le 18 février 2018 au Château d'Aix

-marche des Coucous, le 8 avril 2018 à Souternon

Nous vous souhaitons une excellente année 2018.

L'équipe du Sou des Ecoles



### Un beau succès pour le premier trail du Sou des écoles

Au départ et à l'arrivée du site du château d'Aix, le parcours comptait 10,2 km sur les rives de l'Aix, avec 110 mètres de dénivelé.



## **SOCIETE DE CHASSE DE GREZOLLES**

### **SECURITE ET CONVIVIALITE**

#### **SECURITE**

Depuis de nombreuses années déjà, c'est la première préoccupation des chasseurs. Voici quelques dispositions mises en œuvre par les chasseurs de la commune afin de garantir la sécurité de tous ceux qui partagent la nature. Les non-chasseurs découvriront également l'ensemble de ces actions.

#### **\* Formation :**

Les chasseurs ont participé à une formation sur la sécurité, animée par un Technicien de la Fédération Départementale des Chasseurs de la Loire.

#### **\* Miradors :**

La société de chasse achète des miradors, judicieusement disposés, ils permettent de réaliser des tirs « fichants ».

#### **\*Identification des postes**

Sur des cartes (avec vue satellite) les postes sont repérés et numérotés, un tirage au sort est réalisé avant chaque départ en battue pour l'attribution de ces postes.

#### **\* Vêtements « fluo »**

Un gilet ou vêtement fluo (de préférence orange) est obligatoire ainsi que la corne afin de communiquer sur le début et la fin de traque, les animaux vus ou prélevés, ..

#### **\*Balisage des secteurs chassés**

Des panneaux disposés à l'entrée des chemins indiquent que la chasse est en cours dans le secteur.

#### **\* Matérialisation de la zone de tir**

Afin de visualiser l'angle de 30°, ainsi que la profondeur de tir, des piquets fluo sont distribués avant chaque départ en battue.

#### **\* Désignation des Chefs de ligne**

Ce sont des chasseurs expérimentés qui connaissent bien le territoire, ils placent les chasseurs postés et leur donnent les consignes de tir sur le terrain.

#### **\* Lecture des consignes**

Avant chaque départ, le responsable de battue rappelle les consignes de sécurité, il désigne les chefs de lignes, distribue les panneaux de balisage et les piquets fluo, donne les précisions sur les animaux à prélever.

#### **\* Signature du cahier de battue**

Après avoir écouté les consignes, chaque chasseur signe le registre de battue qui atteste de sa présence ce jour là.

Sur ce cahier figure les noms, les N° de validation annuelle du permis de chasser, le N° d'assurance (obligatoire).





**La lecture des consignes de sécurité avant le départ en battue**

**Partageons la nature en toute sécurité**

### **CONVIVALITE**



**Le concours de belote et la tombola ont fait des heureux**

**Concours de belote du 12 Février à la SOVA**



**Le dimanche 23 Avril, les chasseurs et leurs familles s'étaient donné rendez-vous à la salle Communale pour un repas de gibier apprécié de tous  
(Chevreuil et sanglier préparé par le restaurant « Le Georget »)**

**Une journée détente pour les chasseurs et leurs familles**



*Elle avait été annoncée .....*

*Et elle a bien eu lieu....*



La journée tripes et grillades s'est déroulée sous le soleil  
Le repas, la buvette et la tombola ont été appréciés de tous  
Alors...rendez-vous en 2018, le premier dimanche de septembre....

**La Société de chasse de Grézolles vous présente ses meilleurs vœux  
pour cette nouvelle année  
Merci à tous ceux qui ont participé à ces manifestations**

## Amicale des Donneurs de Sang



En mars, assemblée départementale des Donneurs de sang

Le Président remercie tous les donateurs qui, atteints par la limite d'âge, ont dû arrêter le don (71 ans moins 1 jour).

2017 a connu le Congrès Départemental.

Les personnes présentes ont été ravies par les informations du parcours des poches de sang.

Pour 2018 :

Mardi 20 mars

Vendredi 1<sup>er</sup> Juin

Vendredi 25 septembre

Mardi 4 décembre

Les personnes qui désirent intégrer le Bureau ou aider le jour des collectes seront les bienvenues.

L'Amicale présente  
ses meilleurs vœux  
de bonheur et de santé  
à tous les Grézollois.

Le Président  
Henri Bourdelin

## Le Club de l'Amitié



Pour nos 37 adhérents, 2017 fut une année riche en évènements.

Les festivités ont commencé le 12 janvier avec la galette des rois puis se sont succédées : restaurants, cafés gourmands, repas à la salle, apéro dînatoire, vin chaud et gâteaux, sans oublier jeux de cartes, scrabble, loto, triomino.



Il y a eu aussi un concours de belote entre adhérents avec pour chaque participant un lot.

Toutes ces activités ont permis de passer d'excellentes après-midi.

Le 28 septembre, nous avons eu le plaisir de recevoir quelques adhérents des clubs de Pommiers et de Luré ; pour l'occasion, les adhérents de Grézolles ont confectionné de nombreuses pâtisseries pour le plaisir des palais.

Nous accueillerons avec plaisir toutes personnes voulant rejoindre notre groupe.

Le bureau et moi-même souhaitons de bonnes fêtes de fin d'année et une heureuse année 2018.



**125 licenciés**

**16 équipes**

**9 équipes féminines**

**dont 1 équipe loisir**

**5 équipes masculines**

**1 équipe baby mixte**



## **Opération Basket Ecole**

Une opération Basket Ecole s'est mise en place il y a 2 ans en partenariat avec la Fédération Française de Basket Ball et l'USEP. Cette démarche a pour objectif de proposer des cycles EPS de basket dans les écoles avec l'intervention d'un professionnel. Les professeurs d'écoles bénéficient ainsi d'un intervenant qualifié pour les accompagner dans cette discipline.

L'élan Val D'Aix, en tant que club, a fait le choix de participer à cette initiative en permettant à Jonathan MOUSSE d'être à la disposition des écoles qui le souhaitent, afin d'assurer et d'animer les séances.

Cette démarche permet d'une part à la Fédération de basket de faire découvrir aux enfants dès le plus jeune âge cette activité sportive et d'autre part à notre club de repérer les enfants intéressés par cette activité.

Jonathan MOUSSE intervient cette année dans 4 écoles différentes : Ecole de Bully, Nervieux, Saint Germain Laval (au sein de l'école publique et privée).

## **Le Bureau**

*Président : Bernard BUGNET*

*Vice-Président : Aurelien MOUSSE*

*Secrétaires : Sophie RATHIER et Bruno MURAT*

*Trésorière : Audrey GUIGON*

*Trésorière adjointe : Corinne DOUARRE*

## Le Comité des fêtes



L'année 2017 aura été celle de la continuité avec toujours un franc et joli succès pour la fête du 15 août, malgré une météo un peu capricieuse le 15 août...

Pour 2018, le principe du 14 août au soir avec le repas spectacle sera conservé. Le spectacle reste à définir, donc, surprise !!!

Le 15 août, nous restons fidèles au concours triplettes et au feu d'artifice.



### Nouveautés 2018 :

Nous allons essayer de relancer la fête de la musique qui, jadis, mettait une belle animation au cœur du village. Souvenirs, souvenirs, ...

Autre projet : une collaboration avec l'A.G.A.P., afin de mettre en valeur une partie des œuvres réalisées à l'occasion des symposiums.



L'ensemble des membres du Comité vous souhaite une très belle et joyeuse année 2018..

## BON ANNIVERSAIRE

## AUX AIGUILLES GREZOLLOISES !!!

**3 ans déjà que chaque lundi la bonne humeur et la convivialité sont au rendez-vous salle Jean Louis Pras .....Ce sont les maître mots des réunions hebdomadaires de notre association de « loisirs aiguilles » créée en juin 2015.**

**Couture, broderie, patchwork, tricot, confection de sacs, de vêtements, tricots, décors de Noel ..... Chacune fait selon ses goûts, ses capacités et son inspiration..... Cette année, notre quinzaine de participantes, de Grézolles ou des villages voisins, a confectionné ce type d'articles qui ont été vendus lors du symposium de Grézolles, au mois de mai. De quoi nous donner encore plus d'énergie et d'idées pour une prochaine expo....Notre association a, cette année, été sollicitée pour réaliser les foulards des « Classards » de notre commune... un beau projet qui a motivé toute l'équipe !**

**N'hésitez pas à pousser la porte de la salle J L Pras le lundi de 14 h 30 à 17 h 30, un thé ou un café vous y attend !!!!**

**Les Aiguilles Grézolloises vous souhaitent une année 2018 sereine, pleine d'amour et de bonheur !!**





Avant tout j'aimerais que l'on se souvienne d'Alain, dirigeant emblématique du club disparu en septembre.

Quelques chiffres saison 2016/2017 :

162 joueurs licenciés, 34 dirigeants, des équipes engagées dans toutes les catégories d'U7 à U19.

Ca en fait des matches, des plateaux, des victoires, des défaites sur les 10 mois d'une saison. Et des heures de présence pour tous les dirigeants ! Dirigeants de terrain que nous avons pu équiper de parkas (il fait froid au bord des terrains en hiver) grâce à une subvention communautaire.

Les éducateurs sont toujours récompensés par la présence et le plaisir des joueurs aux entraînements et aux matches. DD et Alex ont eu un bonus en juin dernier avec la victoire des U15 en coupe du Roannais, bravo à cette équipe et bravo également à tous ceux qui ont vaillamment défendu nos couleurs aux quatre coins du département avec peut-être moins de succès mais tout autant de mérite.

Une autre réussite dont on peut se réjouir : la journée « boudin » organisée en janvier à Cremeaux un weekend à ne pas mettre un footballeur dehors mais idéal pour déguster du boudin entre deux matches de futsal. Cette journée est d'ores et déjà programmée le 21 janvier 2018 toujours à Cremeaux.

Le concours de pétanque à Saint- Martin le dernier vendredi d'août échappe au fiasco grâce à la retransmission de...PSG/ASSE. Il est dommage qu'avec 126 familles concernées par la vie du club on n'arrive pas à réunir 32 doublettes. La poursuite de cette manifestation est actuellement en ballottage plutôt défavorable !!!

Un autre sujet délicat : on peine à recruter de nouveaux dirigeants pour encadrer nos jeunes. Les 2 ou 3 nouveaux ont été cooptés par des anciens. Pourtant ce n'est pas les passionnés de foot qui manquent. La motivation des gens en place depuis de nombreuses années s'essouffle, plusieurs membres du bureau ont annoncé qu'ils faisaient leur dernière saison. Réfléchissez à votre éventuel engagement !

Pour terminer une heureuse perspective : J'Aim foot fêtera ses 15 ans en septembre prochain.

Un groupe est déjà au travail pour préparer cet anniversaire tout foot.

Le bureau, les éducateurs, les joueurs et toute la communauté J'AIM FOOT vous présentent leurs meilleurs vœux pour la nouvelle année.



## GASPAR



En lien avec la Fondation du Patrimoine, notre association (Grézolles Association pour la Sauvegarde du Patrimoine A Restaurer) est le support financier de la souscription volontaire pour la participation privée aux travaux de l'église, plus particulièrement, des vitraux.

Grâce à vos dons, GASPAR a pu financer une grande partie de la rénovation des vitraux.

Pour que notre association continue, nous avons signé un avenant avec la Fondation du Patrimoine pour participer, cette fois, au financement des enduits intérieurs de l'église.

Nos donateurs continueront bien sûr de bénéficier d'une déduction fiscale.

Différentes manifestations ont été organisées : participation au festival de peinture de l'AGAP et organisation d'un concert le samedi 1<sup>er</sup> juillet 2017, en l'église de Grézolles, avec Monsieur René Suchail et sa lame sonore.

**ASSOCIATION GREZOLLES ART ET PATRIMOINE  
(AGAP)**

**Déjà 10 ans....**

**Du 25 au 28 Mai s'est déroulé le 10ème festival de sculpture et peinture**

**9 nouvelles peintures ont trouvé leurs places sur les portes du village**



**3 des 4 peintures de Léo Maltès**



**Natalina Micolini**



**Anne Ricard**



**Juliette Hostal et Maxime Ivanez**



**Macha Belski**



**Sans oublier les petites peintures de Geneviève Garcia Gallo et Numa Droz**



**Tous les peintres au grand complet**

**De nombreux artisans étaient présents, mais aussi des conférences, des animations**  
**De la magie**



**Beaucoup de musique**



**Concert de Blues à la Chapelle de l'ISEF  
Château d'Aix**



**L'Espèce de Troupe**



**La Fanfare de St Germain Laval/Poncin**



**Sans oublier la soirée festive, paella sur un air de  
flamenco**

## Le site internet de l'AGAP

### « Grézolles Sculptures Peintures »

Il vous permettra de revenir sur tous les symposiums qui se sont déroulés dans le village, d'être informés des manifestations à venir, et de télécharger le circuit de la promenade au cours de laquelle vous allez pouvoir découvrir les sculptures et peintures réalisées depuis 10 ans.



**Les membres de l'AGAP vous présentent leurs meilleurs vœux pour l'année 2018**

## La FNACA



**La décennie des 80 printemps est là, ou proche. Les activités de la section des anciens d'AFN deviennent donc très restreintes : plus de choucroutes, plus de concours de belote, plus de voyages, ...**

**Quelques moments importants de rencontres :**

- Commémoration du 19 mars en présence des épouses, pour se retrouver ensuite à midi au restaurant « Le Georget », dans la bonne humeur**
- Célébrations aux anniversaires du 8 mai et du 11 novembre**
- En juin, une vingtaine d'adhérents se sont retrouvés au restaurant à Lentigny, dans une ambiance très sympathique**
- Une réunion en octobre pour la remise des cartes et des calendriers**

## LE TELEPHONE A GREZOLLES



A travers les différents comptes rendus du conseil municipal et cela depuis 1900, nous vous invitons à découvrir l'évolution à Grézolles de cet objet si convoité et utile qu'est le téléphone.

**1900:** Le conseil général vote une somme de 800.000 Frs pour la construction d'un réseau téléphonique dans le département. Les communes devront prendre en charge la cabine à installer et fournir un gérant ainsi qu'un distributeur de télégrammes.



*Précurseur du fax et du mail, plus rapide qu'un courrier, les télégrammes sont dictés au départ par morse, puis par téléphone dans les bureaux téléphoniques, et retranscrits sur un papier qui est distribué aux intéressés. Le télégramme annonce souvent, des événements urgents, alarmants, où des félicitations.*

**1905:** Installation et fonctionnement d'un bureau téléphonique géré par un membre du conseil municipal, Mr Dauvergne, qui assure la distribution des télégrammes ainsi que les avis et messages téléphoniques, (le gérant informe le destinataire de l'heure à laquelle son interlocuteur doit rappeler au bureau postal).

La somme de 50frs par an, et 2frs par distribution des télégrammes est donnée au gérant par la commune de Grézolles.

**1915:** Pendant la guerre, le gérant étant mobilisé le bureau téléphonique est transféré chez un autre Grézollois.

**1920/1922:** Création d'un bureau postal avec facteur attitré à la commune, qui rassemblera la gérance de la cabine téléphonique et la distribution des télégrammes,

ainsi que le courrier et les mandats. Pour cela la commune doit faire l'acquisition d'un bâtiment, un immeuble est recherché dans Grézolles.

.....**1958:** Mme Dadolle prend la relève en tant que gérante du bureau postal, dans la maison actuellement propriété du CCAS (centre communal d'actions sociales) près de la salle Jean Louis Pras. Pour les anciens: l'ancienne poste.

Son mari est facteur à Grézolles, elle gère les appels téléphoniques, les télégrammes, le tri du courrier, l'encaissement des mandats, la vente des timbres. Son salaire est pris en charge par la commune.

*" Il y avait à Grézolles 6 abonnés, chacun avait un numéro: 01, 02, ....06 attiré et je faisais la transition des communications entre les abonnés et la centrale générale de Roanne, en demandant par exemple "Pour le 02 à Grézolles".*



*J'avais un tableau et je les connectais avec des fiches que j'enfonçais dans des trous. Pour les non abonnés qui venaient téléphoner au bureau, j'actionnais une manivelle pour avoir la centrale téléphonique, et je demandais le numéro qu'ils désiraient, cela prenait du temps. Lorsque je faisais les mandats, je manipulais beaucoup d'argent, c'était le moyen de paiement le plus courant.*

*La plupart de mes enfants sont nés dans cette maison, nous étions serrés, mais je l'ai regrettée lorsque j'en suis partie".*

**1966:** Mme Dadolle arrête son travail, la cabine téléphonique est posée chez Mme Molette, commerçante, qui assure les appels téléphoniques, la vente des timbres et la distribution des télégrammes.

**1970:** 1 français sur 7 dispose du téléphone chez lui.

*"On montait de l'établissement du Château d'Aix, pour téléphoner à nos parents une fois par semaine, chez Mme Molette. En entrant dans son commerce, on était surpris par la diversité des articles, casseroles qui pendaient au plafond, boîtes de conserves rangées sur les rayons, beaux bocaux en verre remplis de bonbons de toutes les couleurs etc.....enfin la cabine téléphonique au milieu du magasin, en bois sans plafond. On donnait le numéro de nos parents et Mme Molette par le biais de la centrale demandait le numéro. Rapidement dès qu'elle nous faisait signe, on bondissait dans cette cabine massive et commençait nos conversations qui étaient rapides, il ne fallait pas perdre de temps car le compteur tournait et cela coûtait cher.*

*Par moment on peut se demander, si nous ne faisons pas partie de l'époque des dinosaures, lorsque nous racontons cet évènement?"*

**1978:** Mme Molette prend sa retraite. Ces années là, adieu le téléphone manuel, bonjour l'automatique, les Grézollois s'équipent du téléphone à domicile.

Le conseil municipal se pose la question, s'il y a lieu de conserver le bureau postal. Grézolles dépend de St Germain Laval, les facteurs ont des fonctions diverses, et surtout au bar "chez la Dédé, nous pouvons acheter des timbres.

**1979:** Installation d'une cabine téléphonique extérieure, en face de l'église. Il faut avoir de la monnaie sans arrêt pour appeler, sinon la communication coupe, l'amélioration est apportée par l'utilisation de la carte téléphonique.



**1980:** Arrivée du minitel, première communication électronique avant l'avènement au public d'internet. Le minitel est le prédécesseur du web, on y lit la presse, on peut acheter à distance, prendre des billets de train, lire des messageries.....etc. ....sans oublier la fonction d'annuaire téléphonique.

**1982:** Le téléphone est installé à l'école de Grézolles.

On ne va pas faire l'historique du téléphone sans fil, puis du mobile qui se démocratise en France dans les années 1990, en même temps que l'arrivée d'internet, qui a son essor à partir des années 2000.

**2016:** Si vous ne l'avez pas remarqué, la cabine téléphonique de Grézolles a été enlevée.

**2017:** Installation de la fibre à Grézolles.

Que sera le téléphone du futur ?

Comme dit l'auteur américain de science fiction **Brice Sterling**: "Notre portable deviendra la télécommande de nos vies".



## Testez vos connaissances grézolloises...

Entourez la bonne réponse et venez écouter la réponse lors de l'échange des vœux le dimanche 14 janvier 2018 à 11h en mairie

Le Tour de France passe à Grézolles pour une étape en direction de Montluçon. Une buvette est organisée à la Croix Bleue par le club de basket.

1956      1957      1958

Fermeture du bureau de Poste, à l'ancienne poste. Le service sera ensuite assuré pendant quelques années par la quincaillerie Molette.

1966      1967      1968

Le TACOT commence à transporter des voyageurs. (Il ferme en 1939)

1910      1911      1912

M. Veillas prend sa retraite et la dernière boulangerie du village ferme.

1977      1978      1979

Le 1<sup>er</sup> festival de peinture organisé par l'AGAP

2014      2015      2016

Mise en place du RPI (Regroupement Pédagogique Intercommunal) avec Souternon

1986      1987      1988

Création du club de basket, l'ASG, présidé par M. PRONCHERY

1947      1949      1951

Le restaurant Le Georget débute son activité

1993      1994      1995

Mise en circulation de  
l'autoroute (Le chantier a duré  
3 ans) le 5 juin

1982      1983      1984

La mise en service de la SOVA (Salle  
Omnisports du Val d'Aix)

1992      1993      1994

L'usine Doitrand passe le cap des  
100 salariés sur le site de  
Grézolles (article extrait de  
« L'économie »)

2001      2002      2003

Réfection du Pont d'Aix

2004      2005      2006

La mise en place de la STEP  
(Station d'Épuration roseaux)

2001      2012      2013

La dernière crue importante de  
l'Aix en décembre

2003    1988    2013

(Mais d'autres crues  
mémorables : en mars 1988, en  
janvier 1985 où l'Aix s'est  
transformée en rivière de  
glace...)

L'année où André Pras prend sa  
retraite après 35 ans de boucherie  
à son compte

1995      1996      1997

La construction des maisons du  
lotissement par le Toit Familial

2000      2001      2002

La nouvelle mairie est inaugurée le 02  
mars

2002      2003      2004

Merci à vous pour avoir partagé ce  
temps de lecture avec nous.

Très bonne année 2018 ! Que ses  
365 nouvelles journées soient pour  
vous 365 nouvelles opportunités !

